



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-neuvième session

Rome (Italie), 15-20 octobre 2012

**ATELIER RÉGIONAL MULTIPARTITE SUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION
Khartoum (Soudan), 17-18 septembre 2012**

Table des matières

	Paragraphe
I. CONTEXTE	1 – 2
II. OBJECTIF DE L'ATELIER	3 – 8
III. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MESURES STRATÉGIQUES INTÉRESSANT LE CSA	9 – 32
A. PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION SOCIOPOLITIQUE ACTUELLE DE LA RÉGION.....	9 – 14
B. PROTECTION SOCIALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	15 – 20
C. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	21 – 25
D. PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRES, QUESTIONS RELATIVES AUX CHÂÎNES DE VALEUR ET À L'AGRO-INDUSTRIE	26 – 32

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

I. CONTEXTE

1. Au Proche-Orient, l'une des régions les plus arides du monde, de nombreux pays souffrent de pénuries d'eau et d'une détérioration de la qualité des terres, qui ont des répercussions sur la production alimentaire. La zone est également sujette à des phénomènes climatiques extrêmes, qui dégradent encore davantage les ressources naturelles. Un taux d'accroissement démographique élevé et une croissance économique insuffisante ont aggravé le problème du chômage, aussi bien rural qu'urbain, ainsi que la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
2. La région étant un importateur net de denrées alimentaires, elle est sensible aux effets de l'instabilité des prix de ces produits – instabilité qui a caractérisé la récente crise économique et financière. Par ailleurs, le développement agricole et la sécurité alimentaire sont menacés par les guerres civiles et les tensions sociales dans les pays qui connaissent une transition sociopolitique. Dans de nombreux pays, l'agriculture traditionnelle domine mais les institutions compétentes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire sont généralement insuffisantes.

II. OBJECTIF DE L'ATELIER

3. L'atelier a été organisé par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient, en collaboration avec le Secrétariat du CSA, afin d'opérer le suivi de la recommandation de la trente et unième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient de mai dernier, qui préconisait la définition de priorités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, aux fins de leur présentation à la prochaine session du CSA.
4. Fondé sur l'expérience du premier atelier régional multipartite sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, organisé au Caire les 3 et 4 octobre 2011¹, l'objectif principal de l'Atelier était de renforcer les liens entre les concertations régionales et mondiales autour d'une série de questions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
5. Les invités et les participants étaient constitués de toute une gamme de parties prenantes, dont les représentants de gouvernements de 13 pays, des organismes des Nations Unies, des organisations régionales, des institutions financières régionales, des instituts de recherche agricole, des universités, des ONG et des organisations de la société civile ainsi que des représentants du secteur privé et des médias.
6. Suite aux présentations et aux débats généraux sur les « Priorités régionales en matière de sécurité alimentaire dans le contexte de la transition sociopolitique actuelle de la région », trois tables rondes ont été organisées. Le thème de la table ronde 1 était « Protection sociale et sécurité alimentaire », tandis que celui de la table ronde 2 était « Changement climatique et sécurité alimentaire ». La table ronde 3 s'attachait à « Traiter les pertes et le gaspillage alimentaires, les chaînes de valeur et l'agro-industrie ». Les présentations des tables rondes 1 et 2 ont inclus deux rapports² rédigés par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
7. Les participants ont mené une concertation interactive dans le but d'identifier les principaux enjeux intéressant la sécurité alimentaire résultant des thèmes choisis au niveau régional, et ont débattu des moyens dont disposent les acteurs des niveaux régional et national pour favoriser la convergence et la cohérence des politiques et mener une action commune pour faire face à ces enjeux.
8. Un rapport détaillé sur les résultats des délibérations des parties prenantes sera présenté à la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. La Section III ci-après

¹ CFS/2011/Inf.19.

² « Sécurité alimentaire et changement climatique » et « Protection sociale à l'appui de la sécurité alimentaire », consultables sur <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/en/>.

fournit une synthèse succincte des principales mesures stratégiques recommandées à l'issue des débats.

III. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MESURES STRATÉGIQUES INTÉRESSANT LE CSA

A. PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION SOCIOPOLITIQUE ACTUELLE DE LA RÉGION

9. Créer une tribune multipartite permanente du Proche-Orient pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de pouvoir procéder librement à des concertations politiques, à l'échange d'expériences et de meilleures pratiques et apporter des solutions communes aux enjeux définis par le CSA et la région;
10. Aider les pays à assurer une meilleure gouvernance des ressources naturelles, notamment les terres et l'eau, grâce à l'application des « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts » aux niveaux régional et national;
11. Encourager les investissements dans l'agriculture en tant que moteur d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle renforcée dans la région, en accordant une importance particulière aux petits producteurs. Une réunion régionale sur les investissements dans l'agriculture pourrait être organisée à cet effet en 2013;
12. Renforcer les capacités aux niveaux national et régional afin de garantir la disponibilité de données et d'informations fiables sur les indicateurs de la sécurité alimentaire pour permettre une prise de décision fondée sur des éléments concrets;
13. Lancer une analyse approfondie des effets à court, moyen et long terme de la transition sociopolitique en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment dans les pays affectés par cette transition, et en tirer des mesures appropriées.
14. Assurer un meilleur renforcement des capacités pour favoriser l'emploi des jeunes, en s'attachant particulièrement à l'autonomisation des jeunes femmes.

B. PROTECTION SOCIALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

15. Plaider pour l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du CSA sur la protection sociale à l'appui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui intéressent la région, notamment celles qui préconisent des mesures au niveau des pays.
16. Mener à bien, au niveau national, une analyse approfondie des pratiques et mécanismes traditionnels et autochtones de protection sociale, comme les groupes d'épargne communautaire, les communautés agricoles et d'autres types de pratiques de solidarité sociale, afin d'enrichir et de compléter les politiques et programmes de protection sociale;
17. Encourager l'échange des connaissances, la coordination et la diffusion des bonnes pratiques en matière de protection sociale, et sensibiliser les pouvoirs publics, le secteur privé et les ONG pour qu'ils les adoptent et les appuient; il conviendrait de présenter les initiatives couronnées de succès, comme l'expérience de la Banque alimentaire égyptienne, à la plénière du CSA et lors des réunions intersessions;
18. Évaluer et renforcer les capacités nationales pour l'élaboration et l'application de cadres de protection sociale dans le but de conjuguer les efforts déployés par les parties prenantes: secteur privé, société civile, organisations caritatives, communautés locales et ONG;
19. Encourager l'implication du secteur privé dans les partenariats de protection sociale en mettant en place des cadres juridiques nationaux appropriés, gages de transparence;

20. Mener une étude de cas afin d'évaluer la situation de la sécurité alimentaire dans les Territoires palestiniens occupés, notamment en ce qui concerne l'accès aux terres et à d'autres ressources naturelles, et élaborer un système de protection sociale approprié pour faire face à ce problème.

C. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

21. Plaider pour l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du CSA sur le changement climatique et la sécurité alimentaire qui intéressent la région, notamment celles qui préconisent des mesures au niveau des pays;

22. Mettre en place un fonds agricole intelligent pour aider les pays à élaborer des stratégies, des mesures et des programmes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, y compris des systèmes d'alerte rapide, la gestion des risques et des activités de sensibilisation, avec la participation des diverses parties prenantes: agriculteurs, secteur privé, la FAO et d'autres organisations internationales;

23. Renforcer, entre les parties prenantes, les capacités de collecte de données et l'échange d'informations sur les paramètres du changement climatique et ses répercussions sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture dans la région;

24. Renforcer les capacités aux niveaux régional et national en matière d'évaluation et de suivi de la vulnérabilité et de mesures d'adaptation;

25. Fournir un appui technique aux niveaux régional et national sur les modalités et techniques appropriées pour une gestion renforcée et plus efficace des ressources naturelles, en accordant une importance particulière aux terres et à l'eau.

D. PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRES, QUESTIONS RELATIVES AUX CHAÎNES DE VALEUR ET À L'AGRO-INDUSTRIE

26. Traiter les pertes et le gaspillage alimentaires dans le cadre des stratégies alimentaires de la région, ainsi qu'au niveau des politiques et stratégies nationales;

27. Organiser une tribune consultative multipartite spécialisée dans le domaine des pertes et du gaspillage alimentaires afin d'affiner et de renforcer les recommandations fondées sur les connaissances actuelles;

28. Aider les pouvoirs publics à mettre en place et à renforcer des programmes de vulgarisation, d'éducation, de sensibilisation et de plaidoyer visant tous les acteurs de la filière alimentaire, avec une intensification du renforcement des capacités pour améliorer la chaîne de valeur, la valeur ajoutée et les systèmes de qualité et de sécurité sanitaire afin de réduire les pertes alimentaires en fonction des informations disponibles, et de renforcer les habitudes de consommation alimentaire à l'appui de la réduction du gaspillage;

29. Élaborer et diffuser des processus méthodologiques pour la collecte, la consolidation et le renforcement de statistiques et d'informations sur les pertes alimentaires à tous les stades de la chaîne de valeur alimentaire;

30. Rassembler, élaborer et diffuser des technologies et méthodes rentables susceptibles d'entraîner une réduction des pertes alimentaires tout le long de la chaîne de valeur;

31. Aider les pouvoirs publics à élaborer des stratégies d'appui aux investissements dans les pratiques post-récolte et à l'ajout de valeur en étroite collaboration avec le secteur privé, y compris en créant des incitations pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;

32. Apporter un appui aux niveaux régional et national afin de renforcer les mesures et les réglementations destinées à limiter les pertes après récolte et lors de l'entreposage, et pour faire appliquer le Code d'usages pour la transformation commerciale des aliments et l'agro-industrie dans le but d'améliorer la qualité des aliments et de réduire le gaspillage.